Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 34

OBJET :

Garantie d'emprunt accordée à la SAEM « Habiter à Yerres » pour la réhabilitation de 54 logements sise 24/26 rue Marceau Balliot à Yerres pour un prêt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 22 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le seize mars deux mille vingt-six, s'est assemblé Foyer du CEC, sous la présidence de M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Maire.

Etaient présents :
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Maire, M. Olivier CLODONG, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Didier LE COZ, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Denis ADAM, Mme Carole PELLISSON, M. Jean Paul REGEASSE, Mme Vannina ETTORI, M. Maxence MAHEN, Mme Anne-Sophie ROSSIGNOL, Adjoints au Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Laëtitia DOROT, M. Rémy PETIT, Mme Michèle GUTTIN, M. Christian SOLLE, Mme Corinne LE GLOUX, M. Charly MARIAUZOULS, Mme Huijuan LI, M. Romain TRICOT, Mme Diane ORLIAC, M. Serge LUGUET, Mme Viviane HENNEQUIN, Mme Emilie SPONVILLE, M. Christophe GAY, Mme Marie-Pierre DESPRES, M. Jean TUPKOVIC, Mme Camille BONADONA, M. Jérémie LETORT, Mme Myriam CASANOVA, Mme Claudia DE CAMPOS, M. Bérenger CERNON, Mme Gwendoline LE BOUIL, Conseillers municipaux.

Absent excusé et représenté :
M. Henri BORIE donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH

Secrétaire de séance : M. Maxence MAHEN

Reçu en préfecture
le 27/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260322-lmc111428H1-DE

Publication le 25/03/2026

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

DELIBERATION N° 2026/03/048

OBJET : **Garantie d'emprunt accordée à la SAEM « Habiter à Yerres » pour la réhabilitation de 54 logements sise 24/26 rue Marceau Balliot à Yerres pour un prêt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2252-1 et L.2252-2,

VU l'article 2305 du Code civil,

VU le Contrat de Prêt n° U161592 en annexe signé entre la SAEM « Habiter à Yerres » et la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 1 226 584,81 €, la CDC conditionnant son offre à la garantie de la collectivité,

CONSIDERANT que la SAEM « Habiter à Yerres » souhaite procéder à la réhabilitation de 54 logements sise 24/26 rue Marceau Balliot à Yerres,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ACCORDE sa garantie d'emprunt à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt CDC d'un montant total de 1 226 584,81 €, souscrit par la SAEM « Habiter à Yerres » auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n° U161592, constitué d'une ligne de prêt,

DIT que la garantie de la Collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 1 226 584,81 € euros (un million deux cent vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-quatre euros et quatre-vingt-un centimes) augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt,

DIT que l'offre de prêt est jointe en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération,

APPORTE la garantie aux conditions suivantes :

- la garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité,
- sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,

Reçu en préfecture
le 27/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260322-lmc111428H1-DE
Publication le 25/03/2026

S'ENGAGE pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire



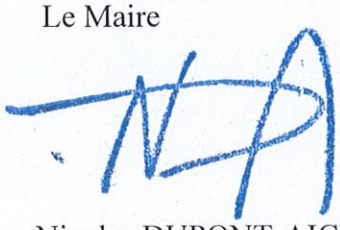

Nicolas DUPONT-AIGNAN

Reçu en préfecture
le 27/03/2026

Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260322-lmc111428H1-DE

Publication le 25/03/2026

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

MONSIEUR LE PRESIDENT
SAEM HABITER A YERRES
RESIDENCE PETITE PRAIRIE
14 RUE MARCEAU BALLIOT
91330 YERRES

Dossier n° : U161592
Suivi par : **GUILLOU Muriel**
Tél. : 06 71 05 10 37
Courriel : Muriel.Guillou@caissedesdepots.fr

Paris, le 25 février 2026

Objet : Financement de l'opération de Réhabilitation de 54 logements, située 24/26 Rue Marceau Balliot à YERRES 91330.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu nous solliciter pour le financement cité en objet, ce dont je vous remercie.

Sur la base des informations que vous nous avez transmises, je vous informe que la Caisse des Dépôts est en mesure de contribuer au financement de votre opération.

Vous trouverez en pièces jointes les informations relatives à notre offre, notamment les caractéristiques financières et la liste des documents à nous transmettre afin d'établir le contrat.

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

BENFELLA Najoua
Directrice Regionale Adjointe

Reçu en préfecture
le 27/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260322-lmd11i428H1-DE

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

Mentions particulières :

Cette offre de financement par la Caisse des Dépôts est conditionnée à la signature du contrat de prêt par l'emprunteur avant la date d'achèvement des travaux de l'opération financée. Il est ici précisé que la date considérée est celle de la réception en mairie de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, ou celle du procès-verbal de levée des réserves pour les opérations non soumises à autorisation d'urbanisme. Le non-respect de cette condition préalable pourra entraîner soit un refus de financement de l'opération par la Caisse des Dépôts, soit un maintien de l'offre avec l'application d'une indemnité correspondant à la perte financière supportée par le prêteur.

Pièces jointes :

- Documents à produire et conditions préalables
- Caractéristiques financières du financement Caisse des Dépôts
- Montage de garantie
- Plan de financement de l'opération

Reçu en préfecture
le 27/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260322-lmd11i428H1-DE

Caisse des Dépôts et Consignations
2 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Tél : 01 49 55 68 00
ile-de-france@caissedesdepots.fr
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

Dossier n° U161592
Opération : Pinede-RH-54 logts-91330 (n° 5161406)
Date limite de validité de l'offre : 23/02/2027
Montant total du financement CDC : 1 226 584,81 €
Date limite de validité de la cotation : 25/05/2026

Documents à produire et conditions préalables

Documents à produire et conditions préalables à l'émission des contrats de prêts

- Relevé d'identité bancaire
- Autorisation d'urbanisme (PC définitif, DUP, attestation d'achèvement des travaux, ...)
- Autorisation d'emprunt

Documents à produire et conditions préalables au versement des fonds

- Garanties collectivités territoriales (délibération exécutoire de garantie initiale)

Reçu en préfecture
le 27/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260322-lmd11i428H1-DE

Caisse des Dépôts et Consignations
2 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Tél : 01 49 55 68 00
ile-de-france@caissedesdepots.fr
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

Dossier n° U161592
Opération : Pinede-RH-54 logts-91330 (n° 5161406)
Date limite de validité de l'offre : 23/02/2027
Montant total du financement CDC : 1 226 584,81 €
Date limite de validité de la cotation : 25/05/2026

Caractéristiques financières

Les caractéristiques financières des prêts figurant ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées à la demande de l'emprunteur sous réserve d'un accord du prêteur lors de la contractualisation.

Proposition n°1 - 1 prêt(s)

Offre CDC				
Caractéristiques	PAM			
Enveloppe	-			
Montant	1 226 584,81 €			
Commission d'instruction	0 €			
Durée de la période	Annuelle			
Taux de période	2,1 %			
TEG[1]	2,1 %			
Phase d'amortissement				
Durée	25 ans			
Index[2]	Livret A			
Marge fixe sur index	0,6 %			
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %			
Périodicité	Annuelle			
Profil d'amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)			
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)			
Modalité de révision	SR			
Taux de progressivité de l'échéance	0 %			

1 L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

2 A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'Offre est de 1,5 % (Livret A).

Reçu en préfecture
le 27/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260322-lmd11t428H1-DE

Caisse des Dépôts et Consignations
2 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Tél : 01 49 55 68 00
ile-de-france@caissedesdepots.fr
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

Dossier n° U161592
Opération : Pinede-RH-54 logts-91330 (n° 5161406)
Date limite de validité de l'offre : 23/02/2027
Montant total du financement CDC : 1 226 584,81 €
Date limite de validité de la cotation : 25/05/2026

Montage de garantie

Les garanties des prêts indiquées ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées à la demande de l'emprunteur sous réserve d'un accord du prêteur lors de la contractualisation.

		PAM							
Type de garantie	Dénomination / Désignation	Montant Garanti (€)	Quotité (%)						
Collectivités locales	CMNE DE YERRES	1 226 584,81	100,00						

Reçu en préfecture
le 27/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260322-lmd11i428H1-DE

Caisse des Dépôts et Consignations
2 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Tél : 01 49 55 68 00
ile-de-france@caissedesdepots.fr
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

Dossier n° U161592
Opération : Pinede-RH-54 logts-91330 (n° 5161406)
Date limite de validité de l'offre : 23/02/2027
Montant total du financement CDC : 1 226 584,81 €
Date limite de validité de la cotation : 25/05/2026

Plan de financement de l'opération

Ressources	Montant	%
Total des prêts CDC	1 226 584,81 €	50,00
Fonds propres	1 226 584,81 €	50,00
TOTAL des ressources	**2 453 169,62 €**	**100,00**

Reçu en préfecture
le 27/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260322-lmd11i428H1-DE

Caisse des Dépôts et Consignations
2 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Tél : 01 49 55 68 00
ile-de-france@caissedesdepots.fr
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr